



Charte Pédagogique

Introduction

Dans le cadre de l'obtention et du maintien de la **certification Qualiopi**, nous nous engageons à offrir une formation de qualité, répondant aux exigences légales et aux besoins des apprenants. Cette charte définit nos valeurs pédagogiques, les attentes de qualité et les engagements de notre organisme envers ses stagiaires, ses formateurs et ses partenaires.

1. Objectifs de la Formation

L'objectif principal de nos actions de formation est de répondre de manière pertinente aux besoins des apprenants et des entreprises. Nous nous engageons à :

- Offrir des formations adaptées aux compétences visées et à l'environnement professionnel de chaque participant.
- Développer les compétences des apprenants pour leur permettre de s'insérer ou de se maintenir dans le monde du travail, tout en répondant aux attentes des employeurs.
- Assurer une progression pédagogique claire, mesurable et cohérente, du début à la fin de chaque parcours de formation.

2. Engagements Pédagogiques

Nous respectons les 7 critères du **référentiel Qualiopi**, afin de garantir une qualité d'accueil, d'accompagnement, et de suivi de nos apprenants :

Critère 1 : Information des publics

- Une information complète et transparente est donnée à chaque stagiaire sur l'objectif, les modalités et les prérequis de chaque formation.
- Les offres de formation sont accessibles et détaillées, permettant à chaque stagiaire de prendre une décision éclairée.

Critère 2 : Accueil et accompagnement personnalisé

- Un accompagnement individualisé est mis en place, prenant en compte les spécificités de chaque apprenant (niveaux de compétence, attentes professionnelles, modes d'apprentissage).
- Les formateurs sont disponibles pour répondre aux questions des apprenants et ajuster le parcours en fonction de l'évolution du groupe.

Critère 3 : Mise en œuvre de la formation

- Les actions de formation sont animées par des formateurs qualifiés et expérimentés, capables d'adapter leurs méthodes pédagogiques en fonction des profils des apprenants.
- Des supports pédagogiques adaptés et des méthodes d'enseignement diversifiées sont utilisés pour répondre à tous les modes d'apprentissage.
- L'utilisation de la pédagogie active, de cas pratiques et d'outils numériques est encouragée pour favoriser l'engagement des apprenants.

Critère 4 : Évaluation des acquis

- À chaque étape du parcours, des évaluations sont réalisées pour mesurer l'acquisition des compétences et ajuster le suivi pédagogique.
- Un bilan final de formation est effectué pour valider les compétences acquises et faire un retour personnalisé à chaque apprenant.
- Des outils d'évaluation continue sont mis en place pour mesurer la progression des compétences tout au long du parcours.



DES ARTS
ET DES VOIX

Critère 5 : Amélioration continue

- Nous mettons en œuvre une politique de suivi et d'amélioration continue des formations, en prenant en compte les retours des apprenants et des formateurs.
- Chaque fin de session de formation donne lieu à un questionnaire de satisfaction afin d'analyser les points forts et les axes d'amélioration.

Critère 6 : Mobilisation des ressources nécessaires

- Nous mettons à disposition des moyens humains, techniques et logistiques adaptés au bon déroulement de chaque formation.
- Les formateurs sont régulièrement formés et accompagnés afin de garantir l'actualisation de leurs connaissances pédagogiques et professionnelles.

Critère 7 : Gestion administrative et financière

- Une gestion rigoureuse et transparente des actions de formation est mise en place, respectant les engagements financiers et administratifs pris avec les apprenants et les partenaires.
- Un suivi administratif est assuré pour garantir une bonne gestion des inscriptions, des financements et des plannings.

3. Conditions de Participation

Les conditions de participation à nos formations sont les suivantes :

- Sur présentation du CV et lettre de motivation pour déterminer les prérequis et s'assurer de l'adéquation de la formation avec les attentes et le profil de l'apprenant.
- L'accès aux formations est facilité par des moyens d'adaptation aux différents publics (personnes en situation de handicap, publics en reconversion professionnelle, etc.).

4. Suivi et Bilan de Formation

- Un suivi est effectué tout au long de la formation pour vérifier l'assiduité, l'engagement et l'acquisition des compétences.
- À l'issue de la formation, un bilan individuel est proposé, qui peut inclure un certificat de réalisation ou de validation des acquis de la formation.

5. Droit à l'Information et à la Confidentialité

Nous garantissons à chaque apprenant le respect de ses données personnelles et de sa confidentialité. Toutes les informations recueillies sont utilisées uniquement pour la gestion de la formation et conformément aux exigences légales en matière de protection des données personnelles (RGPD).

6. Conclusion

Notre organisme de formation s'engage à garantir la qualité et l'efficacité de chaque action de formation, dans le respect des normes du référentiel Qualiopi. Nous visons à offrir des parcours de formation qui répondent aux attentes de nos apprenants, en facilitant leur insertion professionnelle et en contribuant à leur développement personnel et professionnel.

Mis à jour le 21 janvier 2025